



Section de l'Ardèche

## Compte rendu du CTL du 9 février 2012

### Ordre du jour

#### 1/ Déménagement de la trésorerie du Teil du 2ème au 1er étage

L'immeuble dans lequel est installé le centre des finances publiques de Le Teil est la propriété de la Ville de Le Teil. Dans le cadre de la politique immobilière de l'Etat, c'est à dire de la réduction des surfaces, notre administration libère le 2ème étage de cet immeuble. Cette situation entraîne non seulement le déménagement de la trésorerie mais aussi la cellule Gespro and co du SIE.

Nous avons soulevé le problème du manque d'information des 2 agents du SIE qui sont déplacés du 2ème étage vers le RDC et rappelé l'importance de leur travail en équipe.

Nous avons rappelé que le bureau central du SIE au RDC est très circulé (6 portes du bureau y débouchent) et qu'il y est difficile de se concentrer et qu'il faudrait donc voir les améliorations à y apporter.

Concernant les travaux réalisés à l'accueil, nous l'avons informé des menus travaux à y effectuer pour limiter les problèmes de courants d'air. Les gardiens-concierges de Privas vont venir les faire.

Nous avons rappelé les problèmes de sécurité liés au numéraire de la caisse commune ...

Concernant l'installation de la trésorerie à la place de la salle de réunion, nous avons demandé, selon les vœux des agents du SIP contrôle, le déplacement de la porte d'accès entre le SIP et la trésorerie.

L'éclairage du bureau des agents de la trésorerie sera fractionné entre le côté fenêtres et le côté archives. Un barreaudage des 2 fenêtres donnant sur l'escalier sera effectué.

Une cloison insonorisée avec une partie vitrée en haut sera montée entre le SIP CSP et le bureau du trésorier.

A la demande de l'inspecteur santé et sécurité, une porte coupe-feu sera installée entre les archives et le bureau des agents de la trésorerie.

Concernant l'installation de la climatisation, la DDFiP est à la recherche de budget pour la financer. Nous avons rappelé qu'il serait peut-être important de faire intervenir l'ingénieur thermicien de l'antenne immobilière de Lyon.

Le 3ème étage sera occupé dorénavant par la communauté de communes et 2 emplacements de parking pour leurs véhicules seraient créés à l'entrée en dehors du parking actuel.

Suite à ce déménagement et l'installation de la communauté de communes, la DGFIP devrait économiser 30000 €/an entre le loyer et les coûts induits (chauffage, électricité...).

Les travaux devraient être réalisés en mars 2012 à moins que le Comité d'Hygiène et Sécurité décèle des problèmes cachés. A ce jour, l'inspecteur Santé et Sécurité au Travail n'a rendu un rapport que d'après une analyse sur projet de plan.

## 2/ Questions diverses

• installation de la trésorerie « collectivités locales » de Tournon au centre des finances publiques : cette installation prévue le 1er avril devrait se faire fin avril.

Nous avons évoqué le besoin de renforcer la future caisse commune afin que l'on ne se retrouve pas dans une situation très difficile comme au Teil.

Le DDFiP nous a affirmé que les charges étaient moins importantes et qu'il avait demandé aux chefs de services de s'entendre sur les moyens humains que chacun pouvait y mettre.

Nous avons rappelé que chaque fois qu'une tâche était transférée dans un autre service, la charge était la plupart du temps minoré par le chef de service qui la gère (exemples : transfert de l'IS, du recouvrement fiscal de l'IR, TH et TF, ...).

• Relance des propriétaires des locaux professionnels : nous avons demandé au DDFiP où on en était.

Elle va se faire mais pas au 15 février comme cela était prévu au départ (après les élections !!!).

Nous lui avons rappelé l'importance de l'information qui serait portée sur le questionnaire, non seulement pour la MAJ des bases des taxes foncières, mais également pour les SIE et la mise à jour de la CFE (nom des occupants).